Documents sauvegardés

Mardi 3 juin 2025 à 19 h 46

1 document

Par Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Biblio.-Nationale-du-Québec et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

27 août 2006
On ne s'entend plus
Dans notre société, seul le détenu a le droit au silence. L'honnête citoyen, obligé de vivre dans un monde de plus en plus bruyant, doit se contenter d'y rêver ... 3

EUREKA UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Biblio.-Nationale-du-Québec et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

leSoleil

© Le Soleil (Québec, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi-C Certificat émis le 3 juin 2025 à Biblio.-Nationale-du-Québec à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news·20060827·LSW·60827093

Nom de la source
Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Type de source
Presse • Presse Web

Périodicité
En continu

Couverture géographique
Provinciale

Provenance
Québec, Québec, Canada

Dimanche 27 août 2006

Le Soleil (Québec, QC) (site web) • 432 mots

Périscope: Musique... et silence

On ne s'entend plus

Richard Boisvert
Le Soleil

Québec - Dans notre société, seul le détenu a le droit au silence. L'honnête citoyen, obligé de vivre dans un monde de plus en plus bruyant, doit se contenter d'y rêver. Sérieusement, prenez les centres de conditionnement physique. Vous y retrouverez partout les mêmes rythmes syncopés diffusés en permanence par des hauts parleurs encastrés au plafond. Partout le même infâme crachotement aliénant. Aux utilisateurs qui se plaignent, on répond que cela fait partie du concept. Personnellement, il y a longtemps que je ne fais plus partie du concept. Et tant pis pour mon tour de taille.

Dans les restaurants, c'est pareil. Pas moyen de demander qu'on réduise le volume sans passer pour un environnementaliste fanatique. Or, certains bistrots poussent le volume tellement fort que les clients doivent crier pour se comprendre. Bientôt, on s'y rendra avec des bouchons dans les oreilles et on communiquera par signes, comme les sourds.

Tiens, ça me fait penser au Festival de musique actuelle de Victoriaville. Le bouchon est à cet événement ce que le préservatif est aux relations sexuelles. Son port n'est pas obligatoire, mais s'en passer, considérant le niveau exagérément élevé de diffusion des concerts, relève de l'inconscience. Je suis d'ailleurs surpris que les autorités de la santé ne s'en mêlent pas, ne serait-ce que pour prévenir les gens du risque auquel ils s'exposent.

L'audition est certainement le plus agressé de nos cinq sens. Dans le dernier numéro du magazine Diapason, le philosophe Michel Serres rappelle que le phénomène est tout récent dans l'histoire de l'humanité. « Autrefois, à part le bruit des pas, des vaches et de la bicyclette, le silence régnait. Avec l'avènement des moteurs et des tuners, le régime acoustique de l'être humain a totalement basculé. Aujourd'hui, il est difficile de ne rien entendre. Chopin n'a pas eu autant d'auditeurs que depuis 1950, et pourtant ! La musique est devenue le bruit de fond du monde. »

Remarquez, tant qu'elle reste circonscrite entre quatre murs, la pollution sonore peut à la limite se tolérer. Après tout, les gens ont toujours le choix d'aller ailleurs. Mais quand elle déborde sur la voie publique, c'est une autre histoire. C'est le cas actuellement de quelques restaurants de la rue Saint-Joseph qui diffusent leur Muzak toute la journée sur des hauts-parleurs dirigés intentionnellement vers le trottoir. On en perçoit le bruit d'assez loin. Or, le règlement municipal est formel. Toute musique qui s'entend au-delà d'un rayon d'un mètre à l'extérieur des limites du terrain est considérée comme une nuisance. La norme, en vigueur depuis juillet 2005, n'a encore jamais été appliquée. La Ville attend qu'un citoyen porte plainte.

C'est bizarre, mais j'ai l'impression que les règles sont appliquées beaucoup plus vigoureusement quand il s'agit de pollution visuelle. Pourtant, on peut facilement se fermer les yeux, alors qu'il est impossible de se fermer les oreilles.

Une petite suggestion, en terminant. La Société du Palais Montcalm devrait profiter de l'ouverture de la salle Raoul-Jobin, qui sera bientôt l'endroit le mieux insonorisé en ville, pour organiser une période ouverte à tous, un peu à la manière du bain libre dans les piscines. Ainsi, à certaines heures de la journée, les gens seraient invités à venir s'asseoir

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Biblio.-Nationale-du-Québec et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

dans la salle juste pour se reposer les oreilles. La Maison de la musique, une oasis de silence au beau milieu du vacarme urbain. Pourquoi pas ? Surtout qu'on nous promet des fauteuils très confortables.

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION
Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Biblio.-Nationale-du-Québec et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.